

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

30 mars 2012 – n° 18 a  
120030

**DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC D'UNE PARCELLE SITUEE ZONE D'HELLIEULE II LE LONG DE LA PROMENADE DES VILLES JUMEELES.**

L'article L 2141-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques prévoit : "un bien d'une personne publique mentionnée à l'article L 1 qui n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public, ne fait plus partie du domaine public à compter de l'intervention de l'acte administratif constatant son déclassement".

La parcelle de terrain de 685 m<sup>2</sup> située zone d'Hellieule II le long de la promenade des villes jumelées ne présentant plus d'intérêt pour la Ville, compte tenu de son enclavement, et n'étant plus affectée à l'usage direct du public ou à un service public, n'a plus lieu d'être incorporée au domaine public.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- DECIDE de la désaffectation et du déclassement du domaine public de la commune de la parcelle de terrain située le long de la promenade des villes jumelées zone d'Hellieule II.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**



Extrait certifié conforme  
Le Maire,

  
Christian PIERRET

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

-----  
Séance du 30 mars 2012

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 35

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET (procuration à P.Leroy du point n°4 au n°6), Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (sorti au point n° 16), Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE (sortie du point n°8 au n°11), Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT (sortie au points n°12 et 13), Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Gilberte BELEY, Daniel CHRISTOPHE, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI (procuration à L.Chretien du point n°22 au n°29), Benoît LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT (procuration à C.Pierret du point n°1 au n°2), Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Francine WALTER, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA, Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE  
DE SEANCE.  
-----